

AVRIL 2026



**Invitation au
dévoilement
public de la
politique
MADA**

**Venez-vous joindre à nous après les
activités du Mercredi tonique!!**

Démarche
coordonnée
par la MRC de
La Matapédia
et votre
municipalité
locale

Quand : mercredi, 15 avril 2026

Heure : de 15h00 à 15h45

**Lieu : à la Salle communautaire de
Saint-Moïse
120, rue Principale**

**Présentation de la
politique municipalité
amie des aînés de
Saint-Moïse!**

DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Dates des séances régulières du Conseil municipal

Conseil Municipal de Saint-Moïse 19h30 au centre municipal, 120 rue Principale

2026

janvier

di	lu	ma	me	je	ve	sa
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

février

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14

mars

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

avril

di	lu	ma	me	je	ve	sa
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

mai

di	lu	ma	me	je	ve	sa
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

juin

di	lu	ma	me	je	ve	sa
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

juillet

di	lu	ma	me	je	ve	sa
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

août

di	lu	ma	me	je	ve	sa
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

septembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

octobre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

novembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

décembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

La liste des propriétés à vendre pour taxes sera publiée très prochainement dans les journaux locaux et sur le site web de la Municipalité : st-moise.com

Votre municipalité organise les services de

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE et de RAMONAGE DE CHEMINÉE

Ce service n'est facturé qu'aux utilisateurs.

Vidange : coût 273.50\$

Ramonage : coût 63\$

Pour vous inscrire 418 776-2833, poste 3 ou stmoise@mrcmatapedia.quebec

avant le 1er juin 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 2025-03 ET 2025-04

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité de Saint-Moïse a procédé le 2 février 2026 à l'adoption des règlements suivants :

Le **règlement numéro 2025-03** modifie les règlements des permis et certificat, de zonage et de construction de manière à :

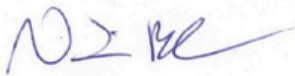
- autoriser et régir l'utilisation de conteneurs, remorques et wagons comme bâtiments complémentaires pour certains usages;
- remplacer l'obligation de faire valider par l'inspecteur en bâtiment et en environnement les travaux de construction d'une installation septique avant son enterrement par l'obligation pour le responsable des travaux de transmettre des photos des travaux ainsi que de signer une attestation de conformité;
- ne plus assujettir la plantation d'arbres à la délivrance d'un certificat d'aménagement paysager;
- ne plus exiger la validation par l'inspecteur en bâtiment et en environnement de l'emplacement d'un bâtiment avant que sa fondation ne soit coulée;
- modifier les articles 6.6.1 et 6.6.2 du règlement de zonage de manière à remplacer la liste des matériaux de revêtement autorisés par une liste des matériaux de revêtement prohibés et d'autoriser sous certaines conditions les dômes en toile à des fins d'entreposage.

Le **règlement numéro 2025-04** sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale a pour objet d'autoriser et de régir l'utilisation de conteneurs, remorques et wagons comme bâtiments complémentaires dans certaines situations.

La MRC de La Matapédia a émis un certificat de conformité à l'égard de ces règlements le 5 mars 2026, date à laquelle ils sont entrés en vigueur.

Des copies de ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 117-B rue Principale à Saint-Moïse aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-MOÏSE, CE 25 mars 2026



Nadine Beaulieu, directrice générale
et greffière-trésorière

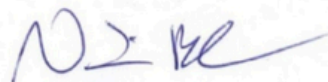
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Moïse vous avisent qu'ils prendront connaissance du rapport financier pour l'année 2025, à la séance régulière du **4 mai 2026** à 19h30 au 120 rue Principale.

Donné à Saint-Moïse, ce 7 avril 2026



Nadine Beaulieu
Directrice générale et greffière-trésorière



OFFRE D'EMPLOI

CONCIERGE

Permanent, temps partiel

Responsabilités :

- Entretien du centre municipal
- Entretien du centre sportif
- Entretien des installations sanitaires du parc
- Entretien du bureau municipal

Exigences :

- Expérience pertinente en conciergerie
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et d'adaptation
- Respect des mesures sanitaires mises en place

Conditions :

- Horaire variable (entretien régulier et à la demande)
- Taux horaire : à partir 18,40\$ et selon expérience

Faire parvenir votre candidature

Municipalité de Saint-Moïse
117-B rue Principale, Saint-Moïse, Québec G0J 2Z0

Courriel : stmoise@mrcmatapedia.qc.ca

Télécopieur : 418-776-2835

Présentation des ressources en accompagnement du milieu

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action Municipalité Amie des Aînés 2025-2028, nous avons pris l'engagement de présenter les ressources en accompagnement disponible pour la communauté de Saint-Moïse. Pour l'occasion, nous vous présentons Steve Ouellet, organisateur communautaire à la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-St-Laurent.



Bonjour, je me présente, Steve Ouellet, organisateur communautaire à la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-St-Laurent depuis 2023. J'ai le plaisir de travailler avec la communauté de St-Moïse dans le cadre de la démarche MADA depuis plus de 2 ans. C'est un retour pour moi à Saint-Moïse, puisque j'avais eu le privilège de collaborer avec vous entre 2015 et 2018 comme conseiller en développement territorial pour la MRC de La Matapédia.

L'organisation communautaire est un service professionnel qui accompagne les collectivités dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de santé. Présente dans tous les CLSC de la province, l'organisation communautaire contribue depuis plus de quarante ans au développement des communautés du Québec. Elle est basée sur des valeurs de solidarité, de respect, d'autonomie, de démocratie et de justice sociale.

L'organisateur communautaire est un professionnel qui agit auprès des différents groupes d'une population et à différents niveaux : pauvreté et exclusion sociale, environnement, logement, accessibilité universelle, transport, etc. Son travail vise à accompagner les efforts des communautés dans la réduction des inégalités sociales et de santé.

L'organisateur communautaire peut intervenir pour analyser le milieu, identifier des enjeux sociaux, soutenir à la défense des droits, soutenir les organismes du milieu, consolider et créer des services pour la population, animer des instances de concertation, soutenir à la participation citoyenne et au renforcement du pouvoir d'agir.

Voici mes coordonnées pour me rejoindre :

Steve Ouellet
Organisateur communautaire
CISSS du Bas-Saint-Laurent / Direction de la santé publique
steve.ouellet2@sante.quebec
Cellulaire: 581-884-1536

GYM SANTÉ+

AU SOUS-SOL DU CENTRE MUNICIPAL, 120 ROUTE PRINCIPALE SAINT-MOÏSE

HEURES D'OUVERTURE :

(RESPONSABLE NICOLE PATRY 418 776-2932)

MARDI ET MERCREDI : 14H À 16H

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI : DE 17H À 21H



GRATUIT POUR LES
MEMBRES DU CLUB DES
50+ DE SAINT-MOÏSE

CARTE DE MEMBRE ANNUELLE: 25\$
ABONNEZ-VOUS!

SELON LA DISPONIBILITÉ,

YOGA SUR CHAISE :

(RESPONSABLE LORRAINE LAMBERT)

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI : 10H À MIDI

NOUVEAU À SAINT-MOÏSE

TOUS LES VENDREDIS

DE 13H À 15H

DU 16 JANVIER AU 1ER MAI 2026

ATELIERS POUR APPRIVOISER ANDROID ET IOS :

- TÉLÉPHONE INTELLIGENT;
- TABLETTE;
- ORDINATEUR PORTABLE;
- RÉSEAUX SOCIAUX;
- CYBERSÉCURITÉ;
- VIRUS;
- BANQUE EN LIGNE;

APPORTEZ VOTRE APPAREIL AVEC VOUS!

BIENVENUE À TOUS!

INFORMATION ET INSCRIPTIONS:
RACHELLE BERNIER 819 816-9619

SALLE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MOÏSE, 120 RUE PRINCIPALE



LES P'TITS BONHEURS DE LÉONIE

Bibliothèque communautaire de Saint-Moïse

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

MARS ET AVRIL 2026

Mardi de 12h à 15h

Mercredi de 18h à 20h

Jeudi de 12h à 15h

Samedi de 10h à 12h

Vous souhaitez devenir bénévole? N'hésitez pas à contacter Lucie au 581 246-8821
ou à passer à la biblio durant les heures d'ouverture - **Merci!**

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Réalisation du club des 50+ de Saint-Moïse Année 2025-26



Finir le mini-golf : Installation de l'électricité, eau et égout pour le bâtiment d'accueil, fabrication de la plateforme pour aménagement des jeux de Schuffleboard, achat d'un 2^e jeu, 2 balayeuses, 1 souffleur, un petit frigidaire et un mini congélateur pour vendre des produits glacés, chips, liqueurs et eau.

Achat et pose de pancarte annonçant le mini-golf sur la rue Principale
Ouvert de 13h à 16h et de 18h à 21h sauf le lundi fermé

Achat d'un ordinateur pour le secrétaire

Acquisition de 2 vélos stationnaires pour le gym Santé+

Avec l'aide bénévole de M. Jean-Marie Dubé, la préparation d'un voyage avec le groupe Voyages Daniel : Gatineau, Ottawa, Toronto, 5 jours. Chaque participant payait son voyage.

Soirées tous les 3^e samedi du mois avec permis de bar

Mercredis toniques se poursuivent et ont beaucoup de succès, c'est une belle réussite.

Déjeuner brunch musical le 3^e dimanche du mois de décembre

Avons pour projet d'installer le jeu de Pickleball dans la cour d'école et de continuer nos activités en 2026

CLUB 50+ SAINT-MOÏSE BILAN ANNÉE 2025

ACTIF	
Caisse populaire Mont-Joli Est de la Mitis	9723.40
Part Social	5.00
Petite Caisse	600.00
TOTAL ACTIF	10328.40
PASSIF :	
Chèque en circulation :no:161 Alimentation St-Noel	553.48
no:166 OPEQ	232.00
no:167 OPEQ	15.00
no:170 Ferme Couturier et Frère	60.00
TOTAL PASSIF	860.48
SURPLUS DE L'ACTIF SUR LE PASSIF	9467.92
Avoir net au 31 décembre 2024	15899.86
Déficit de l'année 2025	(- 6431.94)
Revenues:15844.73	
Dépenses:22276.67	
Déficit : (-6431.94)	
Avoir net au 31 décembre 2025	9467.92

Préparé par : Olivia Leresque 23 mars 2026

Vérifié par : Micheline Michaud



REVENUES 2025

DÉPENSES 2025

101 Cartes de membres	485.00	201 Cartes de membres	1424.00
102 Entrées Soirées	2322.25	202 Permis	506.95
103 Bar	4819.00	203 Achats Bar	2308.69
104 50 50	887.50	204 Musique	4300.00
105 Pourboire	722.20	205	
106 Dons	500.00	206 Frais de bureau	480.22
108 Déjeuner	1732.00	207 Frais caisse Pop	101.40
109 Ristourne	12.78	209 Achats déjeuner	1187.74
110 Retour	1272.50	211 Mercredi Tonique	217.47
111 Mini-Golf(rev)	2330.50	212 Dépenses divers	2111.27
112 Dons MG	750.00	213 Mini Golf	9638.93
REVENUES	15844.73	DÉPENSES	22276.67

Excédents des dépenses sur les revenus (- 6431.94)



**À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-MOÏSE**

SOIRÉE DANSANTE

LE 18 AVRIL 2026 À 19H30

EN SPECTACLE:

KATY LEVESQUE



ADMISSION 7\$

SERVICE DE BAR SUR PLACE

BIENVENUE À TOUS

CLUB DES 50+ DE ST-MOÏSE



Le Gym Santé+ de Saint-Moïse vous propose des

Cours de Danse en ligne pour tous**

avec Guylaine Gagné

** 20 participants minimum



**Tous les mercredis à 19h durant 6 semaines
du 22 avril au 27 mai 2026**

Débutants 1 et 2



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 8\$ PAR COURS
POUR INFORMATION :
CLAIRE TURCOTTE : 418 509-0563 / NICOLE PATRY : 418 776-2932**

★ ★ ★ pratiques de danse en ligne ★ ★ ★

Vous adorez la danse en ligne et vous aimeriez pratiquer des danses ?



C'est maintenant possible grâce à Mme Nicole Patry, en collaboration avec le Club 50+ et le Gym Santé+ de Saint-Moïse qui vous proposent de pratiquer** tous les mardis après-midi à 13h lors de rencontres amicales entre danseurs.



**ce ne sont pas des cours mais des pratiques amicales

à la salle communautaire de Saint-Moïse
120 rue Principale - Saint-Moïse

Information : Nicole Patry : 418 776-2932



Avec le retour du beau temps, on vous invite à :

DÉFIEZ LA SAISON

Un grand prix par saison : inscrivez-vous dans le formulaire!

Printemps



D	É	F	I
Aller à la piscine municipale	Prendre une marche à l'extérieur	Aller dans un parc	Faire du yoga ou de la méditation
Aller à la bibliothèque à pied ou à vélo	Participer à une activité de la <i>Journée de La Matapédia</i> le 26 mai	Rendre un service à quelqu'un ou faire du bénévolat	Faire une expérience scientifique
Faire une partie de sucre	Jouer d'un instrument ou apprendre une danse	Faire des semis ou commencer un jardin	Faire une recette végétarienne
Une journée sans écran	Visiter un musée	S'amuser dans un skatepark	Prendre soin d'un animal

Comment ça fonctionne?

Faites un ou plusieurs loisirs dans le «bingo» proposé.

Comment participer?

- Faire des activités proposées seul ou en famille;
- Tout le monde peut participer, petit et grand!

Règlements :

- UN formulaire par personne pour la période visée;
- Être résident de la Matapédia.

Prix :

- Une aventure pour 2 personnes au Via Ferrata de la Chute à Philomène : traversée de la passerelle suspendue, une ascension de la chute et une descente en tyrolienne (valeur de plus de 150\$).
- Le grand prix pour tous les participants de l'année 2026!



Participez au concours du 1^{er} avril au 30 juin 2026 minuit en complétant le **formulaire d'inscription** sur le site de COSMOSS Matapédia, sur la page de *Défiez la Vallée* : cosmos.qc.ca/matapedia/actions/defiez-la-vallee

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Bonjour à vous,

Depuis l'implantation en 2025 du nouveau système informatique fédéral « Cúram », un logiciel utilisé par le gouvernement du Canada pour gérer notamment le versement de certaines prestations, plusieurs préoccupations nous ont été rapportées concernant la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV). Ces situations ont été soulevées publiquement au cours des dernières semaines et font actuellement l'objet de démarches auprès des autorités fédérales.

Des retards de plusieurs mois, des erreurs de calcul et des avis de trop-perçu auraient touché certains aînés. Dans notre région, où la population est particulièrement vieillissante, ces problèmes peuvent avoir des conséquences financières importantes. Aucun aîné ne devrait subir de difficultés en raison de défaillances administratives.

Nous vous invitons donc à communiquer avec vos membres afin de vérifier si certains ont été touchés par des retards ou des erreurs liés au versement de la pension de la Sécurité de la vieillesse depuis l'implantation du système en 2025.

Le cas échéant, nous apprécierions recevoir, dès que possible :

- Le nombre approximatif de situations portées à votre attention ;
- La nature des problèmes rencontrés ;
- Les impacts observés ;
- Les coordonnées des personnes concernées (nom, numéro de téléphone et courriel), avec leur consentement explicite, afin que notre bureau puisse effectuer un suivi.

À défaut de consentement pour transmettre les coordonnées, nous vous invitons à demander aux personnes concernées de communiquer directement avec notre bureau.

Les renseignements reçus seront traités de façon confidentielle et serviront à appuyer nos interventions afin d'obtenir des correctifs rapides pour les personnes touchées.

Vous pouvez communiquer avec notre bureau à l'adresse suivante : maxime.blanchette-joncas@parl.gc.ca ou par téléphone au 1 866 720-2562.

Nous vous remercions de votre collaboration.
Cordialement,



Maxime Blanchette-Joncas
Député de Rimouski–La Matapédia, incluant La Mitis, Les Basques et la Neigette
Vice-président du comité permanent de la santé
Vice-président du comité permanent de la science et de la recherche
Porte-parole en matière de santé
Porte-parole en matière d'innovation et de sciences
Porte-parole en matière de jeunesse
Député-parrain de Côte-du-Sud–Rivière-du-Loup–Kataskomiq–Témiscouata et de Québec-Centre

Bureau de Rimouski
320, rue Saint-Germain Est
7^e étage, bureau 701
Rimouski (Québec) G5L 1C2
Téléphone : 418 725-2562
Sans frais : 1 866 720-2562

Bureau d'Ottawa
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Téléphone : 613 992-5302

Bureau d'Amqui
35, boul. Saint-Benoît Est
Amqui (Québec) G5J 2B8
Téléphone : 418 629-6456

Courriel
maxime.blanchette-joncas@parl.gc.ca

Site Web
www.maximeblanchettejoncas.quebec

Café-rencontres matapédia

février

Club 50+ de Sayabec

Quand ?

18 février à 13h30

Thème du mois :

**Emballages sous
la loupe**

MARS

Club 50+ de Causapsal

Quand ?

20 mars à 13h30

Thème du mois :

Nutrition 101

avril

Club 50+ de St-Moïse

Quand ?

20 avril à 13h30

Thème du mois :

**Briser les
préjugés**

Mai

Amqui - Auberge L'Ambassadeur

Quand ?

14 mai à 13h30

Thème du mois :

**Bouger, ça
compte !**

Les cafés-rencontres sont
gratuits et ouverts à tous.
Merci de **réserver votre place**
sur notre **site web** ou **par téléphone.**

www.diabetebsl.com | 418-722-4746

EMPLOIS AU RECENSEMENT

**Statistique Canada
embauche dans
votre collectivité
pour le Recensement
de 2026!**

Joignez-vous à l'équipe
du Recensement de
2026 pour effectuer
un travail utile qui
a une incidence sur
votre collectivité.

Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie
recensement.gc.ca/emplois

Pour obtenir de l'aide, veuillez composer le **1-833-830-3106**
Téléscripteur (ATS) : **1-833-830-3109**



Le Chœur du secteur
Musique-études secondaire
**de l'École de musique
Vincent-d'Indy**
et
Les Voix de la Vallée
sous la direction de François Ouimet

**SAMEDI
30 MAI 19 H
ÉGLISE DE VAL-BRILLANT**

25 \$ en prévente | 30 \$ à la porte | 15 \$ étudiants | 10 \$ 12 ans et moins
Infos : 418 631-3198

COMMUNIQUE DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



L'ÉCOCENTRE D'AMQUI DEVIENT UN POINT DE DÉPÔT OFFICIEL POUR LES PLASTIQUES AGRICOLES

Amqui, le 13 mars 2026. L'Écosite de La Matapédia est heureux d'annoncer que l'écocentre d'Amqui est officiellement un point de dépôt reconnu par AgriRÉCUP pour la récupération des plastiques agricoles. Cette collaboration permet désormais aux producteurs agricoles de La Matapédia et des environs de déposer gratuitement plusieurs types de plastiques agricoles à l'écocentre d'Amqui, contribuant ainsi à la réduction de l'enfouissement et à la valorisation de ces matières. Les producteurs agricoles de la région pourront y déposer gratuitement les matériaux suivants :

- Enrubannage de balle de foin
- Sacs silo, sacs de tourbes
- Sacs d'engrais et semences
- Sacs de moulée

Ce que vous devez savoir : les modalités de dépôt selon AgriRÉCUP

Afin d'assurer une collecte efficace et un traitement adéquat, les producteurs doivent suivre les consignes suivantes :

1. Préparation des matières à la ferme

- **Secouer les plastiques** : enlever autant que possible les débris (pierres, foin, paille, terre, boue). Une légère saleté est tolérée, mais il faut retirer le maximum de contaminants (paille, boue, pierres).
- **Trier par catégorie** : ne pas mélanger pellicules, toiles, ficelles, sacs de moulée, sacs de litière, etc. Chaque type de plastique doit être séparé.
- **Ensachage** : placer chaque type de matière dans un sac AgriRÉCUP disponible gratuitement au point de dépôt, puis bien attacher le sac.

2. Dépôt à l'écocentre d'Amqui

- Vérifier au préalable les heures d'ouverture de l'écocentre.
- Apporter les matières dans les sacs AgriRÉCUP, séparés par catégorie.
- Déposer aux endroits désignés à l'intérieur du site
- Il n'y a aucuns frais pour les producteurs pour ce dépôt, puisque les coûts de recyclage sont couverts par les écofrais à l'achat du produit, pourvu que les consignes soient respectées.

3. Après dépôt : valorisation

- Les plastiques ainsi collectés (pellicules, toiles, ficelles, sacs agricoles) sont ensuite acheminés vers des recycleurs ou valorisateurs selon les catégories.
- Certains matériaux irréparables ou contaminés peuvent être utilisés comme combustibles de substitution à haute température dans des installations autorisées.

À propos d'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est l'organisme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles reconnus par RECYC-QUÉBEC. Il gère les programmes de collecte pour les plastiques agricoles visés par la réglementation au Québec, notamment les pellicules d'ensilage, les toiles, les ficelles, les sacs agricoles, etc.

À propos de l'Écosite de La Matapédia

La MRC de La Matapédia est propriétaire des écocentres de Sayabec, Amqui et Causapscaal et en confie la gestion à l'Écosite de la Matapédia, un organisme à but non lucratif dont la mission est de revaloriser un maximum de matières récupérables au moindre coût pour les citoyens de La Matapédia et de créer de l'emploi dans la région.

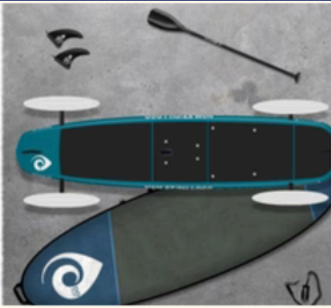
Pour plus d'informations sur l'Écosite de La Matapédia, les citoyens sont invités à consulter le www.ecositedelamatapedia.ca ou téléphoner au 418 629-4224.

- 30 -

Source : **Chantale Côté**, directrice générale
Écosite de La Matapédia
ecositedelamatapedia@gmail.com



5 JUIN
CAMPING
D'AMQUI
9H30 À 12H00



FORMATION

Planches adaptées - DO-SPORT



Pour intervenants/proches aidants/intéressés
Objectifs :

Optimisation de la planche
Mise à l'eau
Embarquement sécuritaire
Utilisation sécuritaire



CONTACTER ALEXANDRE AU 418-896-4384



GEDCIQ
Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec

Cercles d'apprentissages

Une opportunité d'échanges et de développement
Le Groupe d'expertise en développement des cités interculturelles du Québec (GEDCIQ) vous convie à une activité de développement novatrice pour développer et consolider vos compétences interculturelles.

Le public cible

Toute personne rencontrant des enjeux interculturels et désirant s'investir dans une démarche de développement des compétences interculturelles en accord avec ses responsabilités professionnelles.

L'objectif

Offrir une expérience de développement adaptée et axée sur les réalités des individus, leurs expériences et leurs préoccupations.

La formule

Un cercle d'apprentissage formé par une quinzaine de professionnels, techniciens ou gestionnaires qui se réunit de 8 à 10 fois au cours de l'année, pour des séances d'environ 3 heures (à convenir avec l'organisation), le tout pour un total de 24 à 30 heures de formation.

Le prix

Cette activité est offerte gratuitement grâce à l'aide financière du MFL.

Les principes des cercles

UNE APPROCHE ANDRAGOGIQUE EXPÉRIENTIELLE

Les cercles s'inscrivent dans une philosophie d'apprentissage expérientiel qui reconnaît l'expérience des participant.e.s, leurs compétences et le besoin des professionnel.les de se concentrer sur des éléments qu'ils peuvent concrètement réinvestir dans leur pratique quotidienne.

DES CONTENUS SUR MESURE

Dès la genèse d'un cercle, les participant.e.s sont invité.e.s à lister les thèmes qu'ils alimenteraient approfondir au cours des séances. Le calendrier des séances et des thématiques est donc construit entièrement sur mesure en fonction des intérêts des membres.

UNE FLEXIBILITÉ STRUCTURÉE

Une des forces des cercles est la capacité à s'ajuster au groupe en cours de route. Ainsi, le calendrier des thèmes ou le contenu des séances peuvent être ajustés en fonction de l'évolution du groupe.

UNE CO-ANIMATION

Les cercles sont animés par deux personnes-ressources du GEDCIQ. Celles-ci invitent, avant chaque séance, des membres du cercle à participer à la préparation et à l'animation de la séance de manière à s'assurer que les contenus soient adaptés à la réalité des membres.

Témoignage d'expériences passées

"La création du Cercle sur les compétences interculturelles a eu un impact très positif sur les employés des bibliothèques de Montréal-Nord. Le cercle constituait un espace précieux pour échanger et discuter ouvertement des défis posés par les relations interculturelles en bibliothèques. Grâce à ce partage d'expériences, les employés ont renforcé leur intelligence collective et gagné en confiance pour surmonter des situations délicates au travail et dans leur vie personnelle. L'accompagnement du GEDCIQ a été crucial pour révéler l'expertise et les compétences déjà présentes au sein de l'équipe. Les discussions menées dans le cadre du cercle ont conduit à des prises de conscience qui guident encore aujourd'hui notre travail et notre prestation de service. Par l'entremise des cercles, le GEDCIQ a aidé notre organisation à prendre le recul nécessaire pour réfléchir à ses pratiques et améliorer les relations entre collègues et citoyens."

Pour plus d'informations, contactez : mmassana@gedciq.org

Et visitez la page du Projet à travers ce code QR



Au plaisir de cheminer avec vous !



OFFRE D'EMPLOI

ÉTÉ 2026

Pour La Matapédia
Amqui et les environs

Agent(e) d'information en
gestion des matières résiduelles

- Passez l'été au soleil t'intéresses ?
- Parler d'environnement t'allumes ?
- Tu veux laisser aller ton côté créatif ?

CET EMPLOI EST POUR TOI !

Envoie ton CV

k.beauchamp@ecoregie.ca

Pour plus d'informations : www.ecoregie.ca



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



Vous informez des initiatives pour les 0-30 ans PRINTEMPS 2026

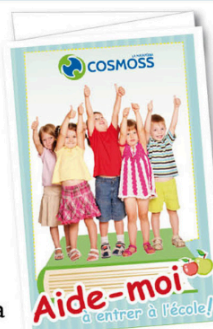


18 avril : Méli-mélo à St-Léon
23 mai : Journée familiale à Causapscal
7 juin : M-ta-Terre à Val-Brillant
Gratuit! Pour tous les âges!
Détails sur les événements Facebook!



Pour les 4 ans ou 5 ans : **Aide-moi à entrer à l'école!**

Tous les parents qui ont un enfant qui entre à la maternelle 4 ans ou 5 ans cet automne pourront partager le portrait de leur enfant avec le soutien de leur service de garde ou de leur intervenant. En place dans la Matapédia depuis plus de 15 ans, ce mécanisme de communication permet de présenter votre enfant à sa future école. Ainsi, les enseignants(es) connaîtront mieux leurs nouveaux élèves dès la rentrée!



Raconte-moi la maternelle!

Visitez votre école et votre classe sous forme de livre et vidéo. Toutes les classes sont disponibles!



AMIS DES BÉBÉS

À la Maison des familles et à l'Espace Familles d'Amqui*
À 13h30 • Gratuit • Bébés bienvenus

- 7 avril : Écrans dans nos habitudes de vie
- 28 avril : L'allaitement en évolution
- 12 mai : Introduction des aliments complémentaires*
- 26 mai : Sécurité autour du bébé*
- 9 juin : Intégration à la garderie*

AMIS DES TOUT-PETITS

À la Maison des familles ou en virtuel et à l'Espace Familles d'Amqui* • Sur l'heure du dîner Gratuit • Sans enfant

- 21 Avril : Apprentissage de la propreté
- 12 mai : Intégration à l'école*
- 16 juin : Développement de l'enfant*



Découvrez les capsules des Espaces Familles :



2 programmations à découvrir bientôt :



Semaine Québécoise
DE LA Paternité



Pour ne rien manquer?
Suivez-nous sur facebook **COSMOSS Matapédia**
Vous avez une question?
Messenger sur la page ou mlandry@csmm.qc.ca



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MRC DE LA MATAPÉDIA LANCE UNE ANALYSE OPÉRATIONNELLE ET FINANCIÈRE DE SON RÉSEAU DE CASERNES INCENDIE

Amqui, le 19 mars 2026. Le conseil de la MRC de La Matapédia a officialisé le 18 mars, lors d'une séance extraordinaire, le lancement d'une démarche d'analyse opérationnelle et financière de l'ensemble des casernes de son territoire. Cette initiative vise à optimiser la capacité de mobilisation des pompiers et des équipements pour assurer une protection citoyenne efficace et à long terme.

Le mandat, qui s'étalera sur environ 16 semaines, consiste principalement à réaliser un diagnostic rigoureux du réseau actuel de casernes et des équipements importants, notamment les véhicules. Le consultant qui accompagnera la MRC dans cette démarche devra proposer deux scénarios de déploiement sur un horizon de 10 ans, tout en garantissant la viabilité financière du service et le respect des normes de santé et sécurité au travail (SST).

Cette démarche fait suite aux recommandations du comité administratif et s'inscrit dans la continuité des réflexions amorcées en 2020 sur la réorganisation du Service de protection incendie et d'organisation de secours et de la situation de la caserne de Saint-Noël. Elle permettra notamment d'avoir une perspective globale de l'état physique des bâtiments, de la force de frappe réelle sur le terrain et de planifier judicieusement l'usage des casernes et le remplacement de la flotte de véhicules.

Une démarche ancrée dans des valeurs fortes

Pour encadrer ces travaux, un comité de pilotage paritaire, composé de membres du conseil et de professionnels de la MRC, a été constitué afin d'assurer la neutralité et la légitimité de l'exercice. « Cette démarche est guidée par des principes fondamentaux de neutralité, d'objectivité et d'ouverture d'esprit. Notre priorité absolue demeure la sécurité de l'ensemble de nos citoyens et l'efficacité de nos pompiers sur le terrain. Nous abordons cette analyse avec transparence et une volonté réelle d'optimiser nos ressources, tout en respectant rigoureusement la capacité financière des municipalités locales et des contribuables », précise Mme Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia.

Les prochaines étapes

Le processus se déroulera en sept étapes clés, incluant des audits physiques, l'inventaire des véhicules et équipements importants et des périodes de consultation avec des membres du Service de protection incendie et d'organisation de secours et le conseil de la MRC. Un rapport final, incluant un plan d'action sur 10 années, sera déposé au conseil de la MRC d'ici l'automne 2026 afin de statuer sur le scénario de déploiement à privilégier.

- 30 -

Source et entrevues :

Mme Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.quebec

Le Mot vert du mois – « Quel bac est conforme ? » - AVRIL 2026

Les bacs de collecte sont les principaux outils utilisés lors des collectes. Il est donc important qu'ils soient conformes afin de s'assurer que la collecte se déroule sans problème et que tous les bacs puissent être ramassés.

1. Bac NON peinturé

Les bacs doivent conserver leur couleur d'origine :

- Bac à déchets : **Noir** ou **Vert**
- Bac de récupération : **Bleu**
- Bac de compost : **Brun**

Par exemple, les bacs bruns ou bleus qui ont été peints en noir ou en vert ne sont plus acceptés dans la collecte depuis plus d'un an et ne seront plus ramassés.

*Les **BACS BRUNS** sont de propriété municipale et les nouveaux **BACS BLEUS** sont la propriété d'Éco Entreprise Québec. Il est donc interdit de les modifier d'une quelconque manière.

2. Deuxième bac à déchets muni d'une vignette

Lorsqu'il y a plus d'un bac à déchets dans une même entrée, chacun des bacs doit obligatoirement être muni d'une **VIGNETTE**, sauf un. Que vous soyez dans un bloc appartements, une entrée mitoyenne, une rue à sens unique, un cul-de-sac, des bacs regroupés en bout de rue ou tout simplement une famille ou un commerce avec plus d'un bac. Selon la situation, certaines modalités peuvent s'appliquer.

Si vous pensez être dans l'une de ces situations et que vous n'avez pas encore de vignette, vous pouvez communiquer avec nous au **1 800 631-2924**.

3. Bac avec les bonnes matières

- **Bac à déchets (noir ou vert)** : Résidus domestiques (couche, litière, élastique, jouet brisé, etc.)
- **Bac de récupération (bleu)** : Contenants (bouteille d'huile d'olive, pot de yogourt, etc.), emballages (sac de chips, filet d'oignon, sac de pain) et imprimés (papier et carton)
- **Bac de compost (brun)** : Résidus alimentaires, papiers et cartons souillés, résidus de jardins

À noter, un bac avec la mauvaise matière pourrait ne pas être ramassé. Pour toute question sur le tri des matières, vous pouvez consulter notre outil d'aide au tri au www.ecoregie.ca/collecte/aideautri.

4. Bac du bon format et en bon état

Pour être collectés, les bacs doivent avoir une capacité de **240 L ou 360 L**, être munis de **prises européennes** et de **deux roues** (elles servent de « stoppeur » afin d'éviter que le bac tombe dans le camion), et peser **moins de 90 kg (200 lb)** au moment de la collecte. Ils doivent également être placés en respectant une **distance d'environ un mètre** avec tout autre objet.

En respectant ses consignes, vous vous assurez que tous vos bacs sont ramassés lors de la collecte.

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site Web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)



La CHRONIQUE FORESTIÈRE

de l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7^e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213- www.afbl.info



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps de jour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **événements**. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info

La coulée de la sève d'érable

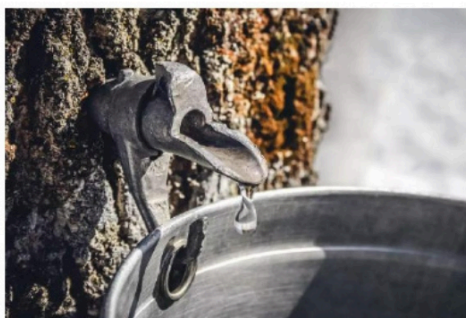


Image : Les Trésors d'Émilio

La sève sucrée et si précieuse provenant des érables à sucre et des érables rouges a tout un parcours avant d'arriver à la chaudière!

D'abord, durant l'été, l'érable entame un processus de photosynthèse grâce à ses feuilles et produit du sucre, qui est utilisé pour sa croissance et sa respiration cellulaire. À l'automne, il emmagasine ce sucre dans son tronc et ses racines sous forme de réserves d'amidon. L'hiver venu, avec les températures très froides, l'érable tombe en dormance et

la sève cesse de circuler dans ses tissus vasculaires. Lorsque le dégel arrive au printemps, les réserves d'amidon se transforment en sucre et se mélangent à l'eau absorbée par les racines de l'arbre, produisant ainsi une sève au goût légèrement sucré. Cette sève spéciale circule dans l'arbre pendant une période de six à huit semaines, dès le mois de mars, apportant l'énergie nécessaire aux branches pour la production des bourgeons.

À ce moment, les **écarts de température entre la nuit et le jour** stimulent le **phénomène de la coulée de l'eau d'érable**. En effet, la **nuit**, lorsque la température de l'air est **sous 0 °C (idéalement autour de -5 °C)**, le bois de l'arbre se contracte et une **succion** se produit. L'eau d'érable monte alors à l'intérieur de l'arbre pour rejoindre son sommet, notamment lorsque les branches les plus exposées au froid gèlent. Lorsque le **jour** arrive et que la température **dépasse 0 °C (environ 5 °C)**, le bois de l'érable prend de l'expansion : il se dilate. La sève est alors emprisonnée dans les tissus vasculaires et subit une forte pression. Elle redescend donc vers le tronc, ce qui provoque la coulée de l'érable. En entaillant les érables, on crée une diminution de cette pression, permettant à la sève de s'écouler par de petits trous.

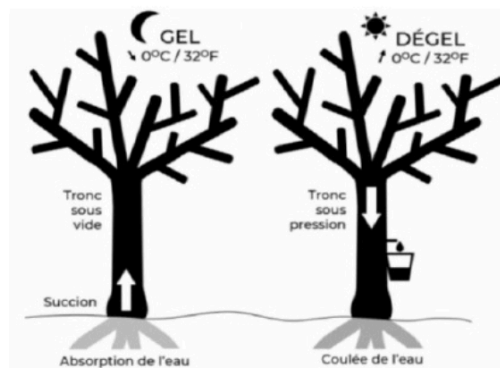


Image : La Ferme Martinette

Au grand bonheur des acériculteurs et acéricultrices, cette sève récoltée est ensuite transformée en différents produits qui ravissent les papilles de tous!

LA CHRONIQUE RÉGLEMENTAIRE

LES ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILE ET CLÔTURES À NEIGE

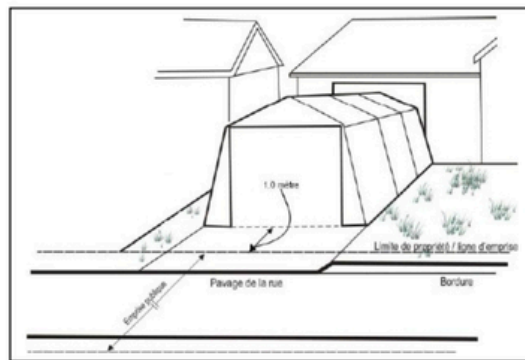
Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal peuvent être installés durant la période allant du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante s'ils répondent aux conditions suivantes :

- L'abri pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;
- L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre d'un (1) mètre de la limite de l'emprise de rue;
- L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;
- Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé d'une épaisseur minimum de 0,15 mm, ou d'un matériau équivalent;
- Un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;
- Le terrain est occupé par un bâtiment principal.

Les clôtures à neige sont permises durant la même période et doivent être localisées à une distance d'au moins 1,5 mètre d'une borne-fontaine.

Soyez informés qu'à partir du mois de mai, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de votre municipalité avisera les contribuables qui ne se seront pas conformés à ces dispositions et seront mis à l'amende s'ils refusent d'obtempérer.

Votre municipalité



KARINE-JULIE GUÉNARD, inspectrice municipale
(418) 629-2053 poste 1129 Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec
Bureau municipal tous les mercredis (mai à Septembre)

Tournoi

3-6-9

2 joueurs

340 & moins

11 AVRIL 2026

INSCRIPTION

20\$

Service de bar sur place

Inscriptions

418 776-2966

418 776-5912



PROGRAMMATION MORDICUS



Diffusion Mordicus

SALLE JEAN-COSSETTE

COMPLÈTEMENT CULTURE

Programmation

HIVER-PRINTEMPS

diffusionmordicus.ca

f i



2026





Émile Proulx-Cloutier
MA MATIN AU FEU
16 JANVIER • 20h



ANYMA ORA
22 JANVIER • 20h

Coups de cœur



Stéphane Archambault
27 FÉVRIER • 20h



La famille Leblanc
PERDRAIS-JE MON TEMPS...
28 FÉVRIER • 20h



Équipeage recherche
UNE ÉPOPEE CIRCASSIENNE
7 MARS • 14h

Semaine de réflexion 3 ans de notre CHAQUET

Coups de cœur



Arnaud Soly
MON JUS
11 MARS • 20h

Humour



Louis T
MÂLE ALPHA
27 MARS • 20h



Steeve Hill
HANGING ON A STRING
28 MARS • 20h

Coups de cœur



Émile Bourgault
TANT MIEUX
9 AVRIL • 20h



Mentana
LES FROLICS
11 AVRIL • 20h

Théâtre

Coups de cœur



Je viendrai moins souvent
12 AVRIL • 15h



Daraïche & filles
15 AVRIL • 20h



Mlou REFLETS
19 AVRIL • 15h



Soleil Launière ZADOU
26 AVRIL • 15h



Mona de Grenoble
DE LA POUDRE AUX YEUX
2 MAI • 20h



QW4RTZ
UN DERNIER TOUR DE PISTE
8 MAI • 20h



Messmer 13HEZ
14 MAI • 20h



Pelch ONE MY MAY
15 MAI • 20h



Moyenne Rig
28 MAI • 20h



FREDZ
ON S'ENVERNE DES FLEURS
3 DÉCEMBRE • 20h

MERCI À NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE MAJEUR

PARTENAIRE DE SAISON



Diffusion Mordicus est soutenu financièrement par la Ville d'Amqui, le Conseil des arts et des lettres du Québec et Patrimoine Canada. Conception graphique: NLG GRAPHISTE

PROGRAMMATION MORDICUS

A woman with dark hair in a bun, wearing a black top, a chunky silver chain necklace, and long red gloves. She is smiling and looking to the side. The background is a collage of textures including a stone wall, a large orange flower, and autumn leaves.

Mariana Mazza
FOIE GRAS
17 SEPTEMBRE • 20h

A man with a beard and short dark hair, wearing a dark jacket over a green t-shirt. He is looking directly at the camera. The background is a collage of textures including a white flower, a large orange leaf, and green leaves.

P-A Méthot
PARDON?!
26 SEPTEMBRE • 20h



Guylaine Tanguay
I LOVE ROCK "N" ROLL
27 SEPTEMBRE • 16h



Dominic Paquet
J'COMPRENDS LA GAME
22 OCTOBRE • 20h



Patrice L'Ecuyer
APRÈS SEULEMENT 32 ANS
D'ABSENCE SUR SCÈNE
4 NOVEMBRE • 20h



Marina Orsini
RECONSTRUIRE LES SAISONS
15 NOVEMBRE • 15h

INFORMATIONS PRATIQUES

Trois façons de faire parvenir vos articles et/ou de communiquer avec nous:

- Par courriel: (photos numériques, articles, questions et/ou commentaires)
journalstmoise@gmail.com
- En personne (photos à scanner, articles écrits à la main etc.) :
Bureau municipal, 117B rue Principale, Saint-Moïse
418 776-2833 poste 2
- Par téléphone : 418 776-2833 poste 2

le journal peut également être consulté en version PFD sur le site web de la Municipalité
www.st-moise.com

Logements disponibles pour les personnes de 55 ans et plus à louer.



à l'Office d'habitation Fleuve et Vallée
8 rue HLM
Saint-Moïse G0J 2Z0

1 888 885-8546

Date de tombée du prochain bulletin : 1er mai 2026

Vous avez plus d'un bac à déchets?
Procurez-vous votre VIGNETTE dès maintenant!
www.ecoregie.ca

CALENDRIER DE COLLECTE

Matières résiduelles 2026

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



Informations au verso



Soutien financier de la MRC de La Matapédia

Municipalité Amie des Aînés